



## Surclassée pour zéro euro

### Description

*La gratuité dans le domaine de la santé dentaire peut être essentielle pour certaines personnes. Mais la gratuité n'empêche pas qu'il faille avancer certains frais sans que cela soit toujours annoncé. Françoise en a fait l'expérience.*

#### Par Françoise S.

J'ai attendu pendant trois ans une prothèse dentaire jusque-là trop coûteuse mais que la nouvelle réforme « 100% santé » a rendu enfin possible.

Depuis le 1er janvier 2021, elle propose à tous les français bénéficiant d'une complémentaire santé, une prise en charge optimale optique, dentaire, et auditive. Depuis, environ 10 millions de français ont pu en bénéficier sauf pour le haut de gamme.

Sur demande, j'ai fait réaliser à mon dentiste deux devis pour une couronne sur le devant et pour une prothèse amovible. Le premier avec des frais, l'autre avec 0 de reste à charge grâce à la nouvelle réforme 100 % santé. J'ai signé pour le second devis et le chantier a pu commencer.

D'abord une couronne sur le devant, et là, surprise !

Il a fallu avancer l'argent (560 euros). Dans mon esprit, j'étais restée à l'ancienne école et je ne pensais payer que le reste à charge, soit 0 euro puisque c'était le montant du devis pour lequel je m'étais engagée. Autrement dit, je pensais n'avoir rien à payer.

Je me trompais visiblement et le dentiste s'est voulu rassurant en me disant que je serai remboursée dans les 15 jours. Des chèques pour frais de garage ont été encaissés à la même période. Finalement, le remboursement total est intervenu plus d'un mois après. Aïe, aïe, aïe !

Pour ma prothèse, il fallait caler 6 rendez-vous, dont deux ont été reportés.

Au 5ème rendez-vous, mon dentiste m'annonce : « Votre prothèse est arrivée, on va l'essayer ! ». Il l'installe, et dit : « il faudra mettre de la colle ! ». Je m'imagine avec de la glue sur le palais mais on sait bien que s'habituer à un appareil dentaire et au protocole qui l'accompagne n'est jamais facile. Ma plus grande surprise vient à la fin du rendez-vous quand il m'annonce : « Vous aurez à payer le solde la prochaine fois ! », en posant énergiquement un papier sur son bureau.

Il me demande une somme faramineuse. Outrée, je lui fais part de mon désaccord. La mutuelle ne

m'avait accordée que la prothèse à 0 euro. Pour le haut de gamme, le reste aurait été à ma charge.

Lors des rendez-vous précédents, j'ignorais qu'il avait prévu une prothèse de cette catégorie, j'avais pourtant bien précisé que si j'avais attendu si longtemps c'était pour la gratuité. Mais cela mon dentiste ne l'avait visiblement pas entendu.

Devant mon mécontentement, il me répond que j'ai signé mais, n'étant pas folle et sûre de mon bon droit, nous vérifions le devis signé que son assistante amène discrètement, celui à 0 euro de reste à charge.

Et voilà qu'il s'excuse en avouant son erreur et me dit : « Madame, vous voilà surclassée ! C'est à moi que ça va coûter des sous ! ». Gênée pour moi tout autant que pour lui, je lui dis que c'est très grave mais que faire ?

Le 6<sup>ème</sup> rendez-vous a lieu normalement pour la pose de la prothèse « surclassée ». Bien mais désagréable. Je remets au dentiste deux chèques pour une somme de 450 euros, à encaisser assez tardivement par sécurité. La somme à ma charge pour la surclassée aurait atteint presque trois fois plus.

Côté confort, on m'annonce un minimum de 15 jours pour m'habituer, j'ai même lu qu'il fallait jusqu'à trois mois. En effet, le soir même j'ai failli m'étouffer car il faut réapprendre à mâcher.

Ô rage, ô désespoir ! Vais-je devoir manger mixé ?

Depuis, je ne mets pas ma prothèse pour manger ce qui était le but n° 1. Mes dents se rencontrent mal, ce qui est une aberration et tout cela me fait penser à une bisaïeule à qui il restait deux dents qui ne se rencontraient pas.

En attendant de m'habituer, je mets ma prothèse pour faire joli.

Mais si la qualité ou le confort des soins peut paraître anecdotique, je suis quand même surprise que l'on demande à des gens de faire des avances qui rendent l'accès au soin bien plus difficile même si finalement, en effet, on peut dire que celui-ci est gratuit.

D'une certaine manière, le 0 euro chez le dentiste a été une illusion.

D'après l'expérience de mon mari, cela fonctionne bien pour les lunettes et paraît-il pour les appareils auditifs.

Enfin qu'importe, pour cette fois je suis surclassée !

## Categorie

### 1. Reportages

**date créée**

13/07/2022